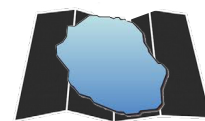




TRONC COMMUN FI/FC



Objectif pédagogique :

savoir gérer un contentieux devant le conseil des prud'hommes.

Méthode pédagogique :

approche concrète et stratégique de chaque type de procédure.

Niveau 2 :

approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière.

Domaine :

droit du travail.

Public visé :

avocats.

Prérequis :

il est recommandé d'avoir validé une formation en droit et d'avoir des connaissances de base dans la matière traitée.

Support pédagogique :

un support de cours sera remis en fin de formation.

Evaluation :

une évaluation à chaud sera envoyée en fin de formation.

Tarif :

Savoir conduire une procédure devant le conseil des prud'hommes

Jeudi 2 septembre 2021 de 17h00 à 20h00

INTERVENANTS

Stéphane Meyer, magistrat.

Vanessa Sebban, avocate à la cour.

PLAN DE LA FORMATION VIRTUELLE

I. Préparation du dossier

II. Saisine du CPH et audience devant le bureau de conciliation et d'orientation

III. Audience devant le bureau de jugement

IV. Procédure de référé

V. Départage

VI. Exécution provisoire et voies de recours